

Une visite à



en 1989

Remettre les pendules à l'heure

Tous les collectionneurs de films savent que la maison Film Office a été absorbée en 1981 par Hachette. Cette consolidation financière a permis à Hachette premier distributeur de livres en France et unique vendeur de presse et de livres sur les réseaux SNCF et RATP (Hachette détient 49% du capital des NMPP) mais déjà présent dans la production vidéo de prendre directement pied dans la distribution des vidéocassettes en acquérant 49,95% des actions de Film Office, société qui distribuait notamment les catalogues Warner, United Artists et Walt Disney et, dorénavant, les programmes détenus par Hachette : *Tintin*, Productions Marvel, *Au Théâtre ce Soir* etc. Egalement, Hachette détient 42% du capital de Pathé Cinéma et, depuis 1981, Hachette s'est associé à la Twentieth Century Fox pour produire et assurer la distribution des films cinématographiques. Il était donc important de resituer la place de Film Office, société qui n'a jamais disparu ou fait faillite, comme on le dit trop souvent et fort mal à propos, dans la configuration actuelle du groupe tout en sachant que son chiffre d'affaires HT est passé de 19.591.000F en 1981 à 59.139.000F en 1982. Film Office appartient donc désormais à la branche audiovisuelle du groupe Hachette ainsi restructuré. Son président directeur général est Yves Sabouret.

Cuisinage d'un directeur commercial

Pour ce qui nous intéresse directement, les films d'édition, je pris rendez vous mardi 24 janvier avec Monsieur Lannes, directeur commercial de Film Office afin qu'il m'explique un peu mieux les mobiles qui ont entraîné la cessation des tirages Super 8. Bien que le siège social soit situé à Neuilly sur Seine, je fus reçu dans les locaux parisiens, au 25 rue de Berri dans le 8e arrondissement, à proximité de la place de l'Etoile. Film Office y partage les locaux avec une autre filiale du groupe Hachette, Edi Monde Loisirs.

Après avoir écouté les buts de ma visite, M. Lannes me précise que les tirages de copies Super 8 ont été définitivement arrêtés fin 1987. Si l'on trouve encore quelques copies sur les *Jerry*, étalages des revendeurs, ce sont principalement des reliquats mais en aucun cas, il n'y a eu de retirages depuis. Le dernier catalogue est paru en 1982-1983 et depuis, seuls quelques tirages sporadiques ont été effectués afin d'alimenter un marché que malgré tout Film Office estime inexistant. Ces tirages portaient principalement sur des films appréciés du public, quelques extraits de *Walt Disney*, série des *Tom et Bugs Bunny* et extraits d'*Emmanuelle*... En fait, c'était pratiquement toujours les mêmes titres qui approvisionnaient les quelques magasins qui en faisaient la demande pour les fêtes de fin d'année. A ma question de savoir sur quoi s'était basé Film Office pour arrêter les tirages, M. Lannes me répondit qu'un mailing avait été effectué courant 1987 auprès de 1000 revendeurs et que la société n'avait enregistré que 50 à 60 réponses positives concernant des demandes de films. Il faut en effet savoir que toute la publicité de Film Office s'effectuait chez les négociants et que la grande maison n'a jamais

entretenu aucun contact direct avec les particuliers. Les films s'exportaient grâce à l'intermédiaire de dépositaires étrangers situés en Belgique, Suisse, Italie, RFA et même en Afrique du Nord.

Flash Back

Tout a commencé en 1946, date à laquelle deux comparses mordus de cinéma **Jean Pech** et **Henri Filipacchi** décident de créer une société commerciale type SARL spécialisée dans les films de format réduit, films que tout un chacun pourra se passer chez lui à l'aide d'un simple projecteur cinéma format 8 - 9,5 ou 16 mm. Idée géniale qui devait au fil des années affirmer le succès de la formule et essaimer autour d'elle des initiatives similaires. Néanmoins, Film Office reste le leader incontesté sur un marché où il couvre la demande en assurant jusqu'à 90% des ventes à partir de 1973. L'année record des ventes demeure toutefois 1978 avec un catalogue de 24 pages et 1200 titres référencés. A propos de catalogue, le premier date de 1947 et constitue une pièce de collection. Le directeur commercial est assez surpris (et flatté) de l'apprendre, lui qui a vu partir au pilon des milliers de catalogues. Mais, tenez-vous bien car il y a pire : peu après l'avènement et la consécration du Super 8, des stocks entiers de films invendus en format 8 et 9,5 mm sont allés remplir des bennes à destination de quelque décharge en Ile-de-France. Chaque format eut son heure de gloire en détrônant son alter ego et même le Super 8 connut la honte de la benne à cause d'un stock de titres dont aucun revendeur ne voulait. Une fois de plus, l'inflexible loi capitaliste a frappé...

L'économie de marché a ses raisons que le collectionneur ignore

Pourquoi des versions abrégées et des versions intégrales, quels sont les critères de choix? Essentiellement commerciaux, aux dires de M. Lannes. Tout dépendait des accords conclus entre les fondateurs et les producteurs. En fait, la facturation des films s'effectuait au métrage pellicule (noir et blanc ou couleur) et du mode de lecture (muet ou sonore). Il était alors nécessaire de répondre aux goûts très divers d'un public très large qui n'était pas a fortiori collectionneur ni prêt à investir une somme importante dans une version intégrale Super 8, qu'elle soit muette ou sonore. M. Lannes reconnaît que pour l'époque les prix étaient tout de même conséquents mais les justifie par le reversement des royalties au producteur et les frais de laboratoire. Ces derniers ne voulaient pas faire de tirages à moins de 52 copies par titre (tirage par 4). Quant aux versions intégrales, elles sont venues assez tard sur les catalogues car toujours beaucoup plus difficiles à écouler. Dès 1980, Film Office décida de lancer à titre d'essai l'édition de deux grands succès populaires : *La Grande Vadrouille* et *Le Corniaud*. Pour ces deux titres tirés entre 500 et 600 exemplaires, l'éditeur se montrait optimiste en escomptant un succès commercial sans précédent et se basait pour l'un d'entre eux (*La Grande Vadrouille*) sur le record absolu du film français le plus vu : 17.266.000 entrées en salle. Malheureusement, cette espérance allait être contrecarrée par une nouvelle venue : la vidéo.

Le lifting de FO : la vidéo

A ce sujet, M. Lannes tient à me préciser que Film Office ainsi que Walt Disney Productions sont venus tard à la vidéocassette. Normal, on ne change pas une formule qui jusque-là faisait recette. D'une façon générale, le succès du cinéma à la télévision n'explique pas à lui tout seul la crise du cinéma avec la baisse de fréquentation des salles. Le marché du film a évolué et les industriels s'efforcent désormais de s'adapter à ses nouvelles particularités. Les concurrents l'ont très vite compris qui se sont empressés de saisir la balle au bond (pour compenser de lourdes erreurs de gestion, me dira M. Lannes). Donc, si au cours de la difficile reconversion la plupart des concurrents ont fait faillite, Film Office demeure toujours présent sur le marché audiovisuel en pleine mutation grâce à l'appui inconditionnel de Walt Disney

Productions qui avait su miser sur le bon cheval pour l'édition et la distribution de ses produits cinématographiques destinés au grand public. Cette donnée a été bien évidemment prise en compte dans le cadre de la consolidation financière menée par les têtes pensantes de chez Hachette. S'il faut une preuve, on la retrouvera dans l'extraordinaire ressemblance des titres édités en vidéocassettes et ceux édités jadis en Super 8 (la présence exclusive des versions intégrales constitue la seule vraie différence). Enfin selon M. Lannes, Film Office n'a jamais voulu « enterrer » le Super 8 comme l'ont laissé croire certains collectionneurs. C'est le public qui a évolué et qui a remplacé le traditionnel projecteur de salon Super 8 par un magnétoscope VHS.

En me raccompagnant vers la sortie, le directeur commercial me précisa qu'il prenait sa retraite l'année prochaine : à ce moment-là, j'eus la sensation que la page était bel et bien tournée, « qu'une époque » était révolue en quelque sorte...

Sur la piste du Super 8

Face à cette évidente et écrasante constatation, il ne sert donc à rien d'agresser les photographes de quartier quand ils répondent « Keszéksa » à la sempiternelle question «Avez-vous des films Super 8 d'édition svp?» que vous vous acharnez à leur poser dès que vous voyez luire l'enseigne rétro d'un «Photo-Ciné». Il ne reste plus pour le collectionneur endurci que vous êtes qu'à vous rabattre sur les autres éditeurs du Super 8 mm. Pour la France il ne reste plus que « Les Grands Films Classiques » à Paris (on l'a déjà dit dans maints articles précédents). Quant à ceux qui recherchent principalement les titres édités par Film Office (et ils furent légions), il leur faut s'armer de patience et surveiller les listes de films d'occasion émises ça et là par quelques collectionneurs revendeurs-échangistes et la maison Occafilms de Michel Nouchy dont nous avons également parlé dans un article d'Infos-Ciné n°3. Enfin, un dernier tuyau personnel et qui a déjà fait ses preuves en ce qui me concerne : passer une petite annonce dans des revues telles «Plaisirs du Cinéma et de la Vidéo», «Le Haut-Parleur», «Chasseur d'Images», «Vidéo 7» et bien d'autres magazines vidéo (car même dans ce genre de revue, ça marche : pensez au pauvre malheureux qui ayant investi dans la vidéo cherche à se débarrasser d'une désormais encombrante et inutile collection de films Super 8) ou même des quotidiens locaux qui, j'en suis persuadé, fleurissent par chez vous. Le prix de l'insertion en vaut largement la peine et vous serez parfois agréablement surpris par ce que l'on vous proposera et les prix que l'on vous fixera. Dans ce contexte où la loi de l'offre et de la demande ne joue plus (on ne parle plus ici de **collection** mais de **liquidation** voire de **débarras**) les prix sont généralement soumis à l'entendement réciproque des deux parties, cela vous laisse une grande marge de manœuvre pour mener au mieux une négociation sur un produit qui n'intéresse plus personne, hormis vous.

Serge Moroy
Infos-Ciné n°6 (juin 1989)

